

Auvergne laïque

la ligue de
l'enseignement
Fédération des Associations Laïques 63

N° 411 • FÉVRIER 2009

ÉDUCATION
& LOISIRS

l'afev
Des étudiants
engagés

Page 7



DOSSIER
**Les droits
de l'homme suite...**

Pages 4/5



ÉDITO

Les membres du conseil d'administration de la fédération du Puy-de-Dôme se sont mobilisés pour anticiper les difficultés et préparer l'avenir. Ils ont arrêté deux décisions : le maintien de l'ensemble des activités d'une part, la réduction des charges d'autre part, ce qui se traduit en partie par la suppression de deux postes d'enseignants détachés.

La concentration sur cinq "services" de l'intégralité de nos missions a donc conduit à redéfinir leurs structures et le contenu de leurs tâches, comme l'article de cette page en donne le descriptif. Il s'agit vraisemblablement d'une première étape...

Oui, il nous est apparu important de conserver, pour l'heure et autant que nous le pourrons, la totalité de nos actions. En effet, il faut dire que cette diversité d'activités et de nos champs d'intervention constitue à n'en pas douter un atout fondamental au service de notre ambition à rassembler autour de nos valeurs pour la mise en œuvre de nos orientations.

Il s'agit bien de rassemblement autour d'idées fortes de sens, dans chacune de nos associations. Celles-ci devant demeurer être des écoles de responsabilité et considérer que chaque citoyen peut contribuer à faire progresser notre société, que chacun se doit, plus que jamais, de participer au développement local et social !

Nos valeurs d'entraide, de bénévolat d'altruisme sont aujourd'hui premières et nous savons bien que la médiation culturelle, par exemple, est un moyen de répondre aux différents types d'exclusion que la société française produit.

Nous pouvons et nous devons, dans nos associations, concourir à l'effort de solidarité dont nos dirigeants ne prennent pas la pleine mesure. On le voit avec la crise, qui progressivement, faute d'une véritable mobilisation, s'est embrasée et radicalisée en Guadeloupe.

Nos difficultés sont la conséquence d'une logique capitaliste outrancière qui vient de dévaster l'économie mondiale.

Plus que jamais, notre mission est d'accompagner nos concitoyens dans la prise de conscience que le peuple ne saurait être exclu du débat, qu'il doit jouer pleinement son rôle décisionnel et que le pouvoir est entre ses mains et non dans celles des politiques.

Appréciations à cet égard la déclaration de Léon Bourgeois, président de la Ligue de 1894 à 1898 : "Il ne suffit pas de proclamer l'égalité des droits, il faut que, dans la réalité des faits, chaque jour diminue l'inégalité des conditions."

Et parce que l'utopie a toujours été le moteur de l'Histoire, prenons-nous à rêver qu'une France recentrée sur ses valeurs fondatrices continuera à honorer Hugo, Jaurès, Blum et le Conseil national de la résistance.

Le comité de rédaction

À quelle subvention allons-nous être mangés ?



Comme les anciens peuples occidentaux s'étaient rassemblés pour résister aux ravages d'Attila, le G8 (groupe des huit associations complémentaires de l'école publique) est uni à son tour pour riposter à tous les mauvais coups portés ou à venir contre la vie associative en particulier et contre la démocratie en général. Certes, la dotation attendue du ministère de l'Éducation nationale reste amputée de 25 % pour l'instant. Mais fort de son bon droit, le G8 a déposé un recours pour obliger le gouvernement à respecter sa signature. L'annonce des subventions pour 2009 et 2010 est sans cesse repoussée. Celle-ci est conditionnée par les orientations que le ministère souhaite imposer à la CPO (convention pluriannuelle d'objectifs) : l'accompagnement éducatif, le développement du sport, la prise en compte des diversités culturelles et sociales afin d'éviter la discrimination et les violences.

Premières décisions :

- maintenir le maximum de nos actions
- sauvegarder les emplois de nos salariés

Les fédérations sont tenues statutairement de présenter à leurs assemblées générales un budget prévisionnel pour 2009. Après la réunion du 13 février au ministère de l'Éducation nationale, il semblerait (mais peut-on faire confiance à un ministre qui renie les engagements qu'il signe ?) que l'avenant en cours de finalisation garantisse pour chacun des exercices 2009 et 2010 un niveau de financement équivalant à celui de 2007. Dans le même avenant, le ministère s'engagerait à notifier une réduction éventuelle de subvention avant le 31 juillet de l'année concernée. Cela signifie qu'il ne s'interdira pas de diminuer jusqu'à 25 % comme cette année les dotations promises. C'est pourquoi ni la vigilance ni la mobilisation ne doivent faire défaut.

Dans l'immédiat, les postes d'enseignants détachés n'étant plus financés par l'État pour incompatibilité avec la loi organique relative aux lois de finances (ou LOLF d'ailleurs mise en place par le gouvernement Jospin et qui a sans doute bon dos !), les fédérations qui voudront les conserver devront en assurer le financement.

Le conseil d'administration de la FAL du Puy-de-Dôme a été contraint, dans un premier temps et pour l'année scolaire

2009-2010, de voter une réduction du nombre d'emplois de détachés, ramené de sept à cinq (ils ont dû demander leur réintégration à l'Éducation nationale à la rentrée prochaine) et de réorganiser les services pour coller au plus près des contraintes que nous impose la CPO avec :

- un directeur général ;
- un service Éducation - Jeunesse - Culture ;
- un service Vacances - loisirs - Centres permanents ;
- un service fédératif Sport pour tous (UFOLEP) - APAC ;
- un service Accompagnement éducatif et sport scolaire (USEP).

En effet, le conseil d'administration est déterminé à maintenir le maximum d'actions et éviter tout licenciement des salariés de la fédération. En cette période de crise sociale, la FAL 63 veut se comporter en employeur exemplaire sans mettre en péril ses finances.

Maintenir Auvergne laïque

La Fédération est attachée à l'existence de son journal *Auvergne laïque*. S'il témoigne de la vitalité associative, il est bien plus qu'un simple outil d'information où les associations affichent la preuve de leurs nombreuses activités. Il est aussi un organe militant qui nous permet de diffuser et de défendre nos idées et nos valeurs. Il est encore un organe de résistance en ce sens qu'il soutient nos actions de protestataires. Mais dans une période de budget contraint, il conviendra de voir quelles économies peuvent être réalisées dans la périodicité, la forme et le contenu afin d'éviter la disparition d'une publication dont nous sommes fiers de constater qu'elle est très appréciée. Un journal qui meurt, c'est toujours un peu de la liberté de pensée qu'on abandonne, un peu de démocratie qu'on sacrifie.

Quelles perspectives pour notre fédération ?

En 2010, une nouvelle CPO sera négociée pour quatre ans : quels seront les conditions, les financements ? Quelle place et quel rôle pour les associations ? Différents rapports remis au gouvernement ne nous rendent pas optimistes. Jean-Marc Roirant, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement, a donné à notre journal national *Les idées en mouvement* de février 2009, une interview dont nous reprenons ci-après quelques extraits.

"L'inspecteur général Langlais a remis en septembre dernier à Roselyne Bachelot, alors ministre en charge de la Vie associative, un rapport sur un « cadre partenarial renouvelé entre l'État et les associations » dans lequel il réduit les associations à des prestataires de services obéissant à des commandes publiques. Avec le recours aux appels d'offres en lieu et place des activités jusque-là conventionnées, les pouvoirs publics, État et collectivités, organisent une mise en concurrence systématique des opérateurs commerciaux avec les associations. À terme, c'est la fin de l'innovation sociale portée par les associations et la disparition avérée des bénévoles mobilisés sur des projets collectifs. Dans son rapport parlementaire sur la « gouvernance et le financement des associations » voté en octobre dernier, le député Pierre Morange, tout en reconnaissant la nécessité de favoriser une participation plus importante des associations dans le dialogue civil (évolution du Conseil national de la vie associative, réforme du Conseil économique et social et des CES régionaux, reconnaissance de la Conférence permanente des coordinations associatives...), insiste sur les procédures d'évaluation et de contrôle. Les responsables associatifs ne craignent ni les évaluations ni les contrôles, mais souhaitent que les autorités publiques fassent d'abord mieux fonctionner les nombreux systèmes d'agrèments et d'habilitations en tout genre avant d'inventer une nouvelle classification normative au sein du monde associatif. Enfin, Michel Thierry, inspecteur général, a rendu en décembre le rapport de sa mission sur la transposition de la directive européenne sur les services. Cette directive peut avoir des conséquences négatives sur toutes les activités associatives selon l'interprétation qu'en fera la France en l'intégrant dans sa propre législation."

C'est donc bien le devenir du mouvement associatif au service de tous, l'avenir de la mouvance laïque avec son idéal de liberté, d'égalité, de fraternité, de solidarité qui est en jeu. La mobilisation doit se poursuivre dans nos associations. La manifestation du 29 janvier a vu de très nombreux militants derrière la banderole du G8. Le gouvernement de Sarkozy nous impose de prendre des décisions qui nous coûtent, notamment de nous séparer d'enseignants détachés qui, par leur travail et leur engagement militant, n'ont jamais démerité. Continuons de résister. Nous ne sommes pas et ne serons jamais de simples prestataires ou des marchands de soupe. Nos idéaux, nos ambitions sont, vous le savez, bien supérieures !

ICI & LÀ

France

• Être apolitique !

À l'occasion de la campagne pour les élections municipales, la liste "gagnante" à Saint-Éloy-les-Mines s'est très ouvertement déclarée "apolitique", au nom d'un argument bien connu : "Dans les petites villes, on ne s'occupe que de l'intérêt communal, on ne fait pas de politique. On veut le bien de tous."

Sollicitée par la FAL au sujet du forum des jeunes, Madame le Maire a refusé de prêter une salle pour cette manifestation : elle n'en voyait pas l'intérêt...

Curieuse position pour un responsable municipal qui veut le bien de tous ses administrés ! Il faut dire que l'initiative du forum vient du Conseil régional (passé à gauche aux dernières élections et dont Madame le Maire est toujours élue), qu'elle est accompagnée par des animateurs de la FAL, des CEMEA et de l'association des "francs et franches camarades" (Francas)...

Ce qui suffit à expliquer peut-être qu'un maire "apolitique" voie rouge !

• IUFM

Dans son entreprise de démolition systématique de l'enseignement public, Xavier Darcos ne pouvait oublier de saper ce qui en est le fondement : la formation des enseignants. Il est donc déterminé à supprimer les IUFM, lieux à ses yeux d'une réflexion trop indépendante. Certes, ces instituts n'ont pas pleinement réussi à abattre les cloisons entre les différents degrés d'enseignement ; ils ont cependant eu le mérite de conserver aux maîtres des écoles et de donner aux enseignants des lycées et collèges une formation pédagogique liée à une formation scientifique. Il semble qu'on veuille en revenir à la conception du XIX^e siècle selon laquelle le savoir contient en lui-même les modalités de sa transmission. Dans ce contexte, on ne peut que déplorer que des élus réputés de gauche aboient aujourd'hui avec les loups. Sauver la formation des maîtres est une priorité républicaine avant qu'on ne voie fleurir pour les professeurs, comme c'est déjà le cas pour les élèves, des officines privées de formation censées pallier les lacunes sournoisement organisées du service public.

• Guy Drut, candidat au CNOSF ?

Le 19 mai prochain, le Comité national olympique et sportif français doit élire un remplaçant à sa présidence, Henri Sérandour, président sortant, condamné pour prise illégale d'intérêts, ne se représentant pas. Guy Drut qui a un profil identique souhaite lui succéder. Lui-même, condamné en 2005 à 15 mois de prison avec sursis et 50 000 euros d'amende pour le même motif que Sérandour, avait été amnistié un an plus tard par Jacques Chirac. Le Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur aurait décidé que Guy Drut soit privé de cette décoration, mais la décision finale doit être entérinée par Nicolas Sarkozy ! À suivre...

• Reviens, Jean XXIII, ils sont devenus fous !

Benoît XVI vient de donner une nouvelle preuve de son œcuménisme en levant l'excommunication qui frappait les évêques consacrés par le schismatique Lefebvre. Voici donc réhabilité un quarteron de prélats dont l'un s'entête à nier l'existence des chambres à gaz.

Du conservatisme au négationnisme, l'Église romaine est en marche vers le progrès.

RENDEZ-VOUS MANIFESTATIONS

USEP

- Le 17 mars : rencontre départementale de ski de fond à Super-Besse
- Les 19 et 20 mars : journées départementales de course d'orientation à Vulcania
- Le 25 mars : cross départemental à Volvic
- Le 3 avril : journée de la natation scolaire à la piscine Coubertin de Clermont-Fd

UFOLEP

- Le 6 mars à St-Amant-Tallende et le 22 mars à Cournon : tournoi de badminton double mixte
- Championnat régional de gymnastique sportive : les 14 et 15 mars, à Clermont-Fd, gymnase des Cézeaux : masculins TC, féminins N1 à N5 ; les 21 et 22 mars, à Vic-le-Comte : féminines N6 et 7 ; les 28 et 29 mars, à Commentry : féminines N8 et évolution
- Le 21 mars : critérium départemental VTT à Pont-du-Château
- Le 4 avril : concours de pétanque extérieur à Pont-du-Château
- Le 5 avril : critérium départemental de tir à l'arc intérieur au Mont-Dore

Culturel

Trouvailles

- Les 6, 7 et 8 mars : "Veille au grain" compagnie Artémisia
- Du 9 au 14 mars : "Effroyables jardins" compagnie les Matapeste : 2 séances collèges au CRDP à Clermont, 3 séances collèges + TP à Issoire, 2 séances à St-Flour, 1 séance à Monistrol
- Du 30 mars au 3 avril : "Fleur de sel" compagnie Fleurs de Peau : 2 séances école maternelle à Massiac, 2 séances Comcom Cézarance, 1 séance Comcom Pierrefort, 2 séances Comcom Sum-Artense, 1 séance Comcom Riom-ès-Montagnes
- Le 31 mars : "Grenadine" compagnie Entre Eux Deux Rives à Blanzat
- Le 22 avril : "Zèbre ou léopard" compagnie Hélice Théâtre à Croix-de-Neyrat, maison de quartier

Falexp

- Du 12 mars au 4 avril : Anne Verdier (céramique), à Falexp à Clermont-Fd

Spectacles

- Le 13 mars : "Blanche Neige" danse de Preljocaj à Clermont-Fd à la Maison de la culture
- Le 24 mars : "Women" de Nadège Prugnard avec B. Boussagol à La 2Deuche à Lempdes

- Du 24 au 29 mars : rencontre départementale de théâtre amateur à La 2Deuche à Lempdes

FORMATIONS

UFOLEP

- Le 7 mars : gym examen BF20 option 3 à Gerzat et APE formation continue "La pédagogie en step" à Romagnat
- Les 7 et 8 mars : APE : brevet fédéral d'animateur 1^{er} degré à Riom
- Les 14 et 21 mars : formation initiale PSC1 à Lempdes
- Le 28 mars : APE : stage découverte danse country à Châteaugay
- Les 28 et 29 mars : auto : brevet fédéral d'officiel 1^{er} degré à Clermont-Fd

Culturel

- Les 13-14 et 15 mars : "Initiation régie d'un spectacle" avec Yves Favier et J.-M. Maucourt à Vic-le-Comte, halle du Jeu de Paume
- Les 14 et 15 mars : danse de Serbie, Croatie et Montenegro à Clermont-Fd, salle Leclanché
- Les 28 et 29 mars : "De l'acteur à la mise en scène" avec Pierre Maries Court à La 2Deuche à Lempdes.



Lancement de la campagne Jeunesse au plein air 2009 à l'école de Chappes

la direction départementale Jeunesse et Sports (son directeur, Monsieur Noir étant excusé), le Conseil général dans le cadre de l'opération "Premiers départs" et la Mutualité Sociale Agricole. Dans son intervention, Jean Verlucco, inspecteur d'académie, a salué l'engagement de tous

les acteurs impliqués dans la JPA, au premier rang desquels on trouve les enfants et leurs maîtres. Il a fait partager sa joie d'être présent pour cette cérémonie 2009 mais aussi "ses craintes sur le devenir d'associations périscolaires qui participent pleinement à l'éducation des jeunes", soulignant qu'"on a bien besoin de la solidarité et de la laïcité qui font accepter l'autre, dialoguer, comprendre et agir ensemble". Au nom du Conseil général, Claude Boilon a rappelé les valeurs communes qui conduisent l'assemblée départementale

à soutenir la JPA en particulier et toutes les associations complémentaires de l'école publique. Dans l'assistance, on notait la présence des enseignants de l'école de Chappes, de l'association locale des parents d'élèves présidée par Madame Gasq, de Bernard Guillot, vice-président de la FAL 63, de Daniel Van Der Heyden, de la direction de l'Animation de la jeunesse et des loisirs de Clermont, des représentants des associations du "groupe des 8" (OCCE, CEMEA, AROEVEN, PEP, LFEFP, EEDF, FOEVEN, JPA), des militants syndicaux du SE-UNSA et SNUipp-FSU.

Certes, l'image d'une cérémonie traditionnelle a bien été respectée quand Patrick Tissandier, directeur de l'école de Chappes, a invité l'assistance à se rassembler pour le lancement de la campagne 2009 de la JPA. Mais cette année, la tradition n'a pas suffi à effacer l'idée de triste incertitude présente à l'esprit de tous : et si c'était la dernière ?

En présence de Claude Boilon, conseiller général et maire, de Madame Laforêt, adjointe aux affaires sociales, Bernard Busi, président de la JPA, a rappelé la philosophie de l'opération en général et de sa déclinaison puydômoise en particulier, soulignant qu'en 2008, 300 enfants avaient pu bénéficier d'une aide s'élevant à 19 000 euros. Il a insisté sur les partenariats indispensables noués avec l'inspection académique,



Assistance nombreuse et élèves motivés augurent bien du succès de la campagne JPA 2009 pour qu'elle ne soit pas la dernière.

UFOLEP Découverte de la "gym nature"

Dans le cadre des activités physiques d'entretien, le comité départemental UFOLEP du Puy-de-Dôme a organisé, samedi 17 janvier 2009, un stage gym nature, une discipline de groupe particulière puisqu'elle se pratique en extérieur et par tous temps. Accueillies au parc Montjuzet par l'institutrice canadienne Caroline Fortier, nos animatrices sportives ont découvert une séance complète d'activités physiques en plein air pour un conditionnement physique optimum. L'UFOLEP du Puy-de-Dôme propose régulièrement des stages de découverte ouverts à des adhérents et de la formation continue pour ses animateurs sportifs.

Pour plus d'information, contactez l'UFOLEP au 04 73 14 79 12 ou par e-mail à ufolep63@fal63.org



Amicale laïque Aristide-Briand

Trente ans au service de l'école publique

Le 29 novembre dernier, l'amicale laïque Aristide-Briand fêtait son trentième anniversaire, fidèle à l'école qui l'a vue naître et aux valeurs de ses fondateurs ; c'est en effet en 1978, sous l'impulsion d'enseignants motivés et de jeunes parents nouvellement installés dans ce quartier clermontois en plein développement, que les premiers cours de gymnastique d'entretien furent dispensés dans la salle de jeux de l'école maternelle. Rapidement, l'association prit son essor avec la création de sections "enfants" : tennis (dans la cour de l'école), tennis de table, basket-ball, musique... Au fil des années, dans une salle (la salle Verlaine), gracieusement mise à disposition par la Ville de Clermont, se développèrent le yoga, des cours d'anglais et une bibliothèque. Pour illustrer l'accroissement des effectifs, il suffit de s'arrêter sur la section "musique" ; au milieu des années 90, Hervé Nouhen, son responsable, comptait 200 enfants dans ses rangs, encadrés par quatorze intervenants.

"Hélas, d'insurmontables difficultés de gestion et le manque de bénévoles ont conduit à la disparition de cette structure et de la plupart des autres destinées aux enfants", regrette Claude Mahinc, la présidente (en poste depuis plus de dix ans).

Aujourd'hui, subsistent la gymnastique d'entretien (68 adhérents encadrés par des animatrices UFOLEP), le yoga (33 personnes), la randonnée pédestre (2 sorties par mois) et la section "anglais" pour une poignée de mordus. Côté enfants, seule l'école maternelle reste liée à l'ALAB qui y organise des activités périscolaires pour les enfants déjeunant à la cantine ; "Découverte du cirque" et "Jeux traditionnels" leur sont proposés chaque jour de la semaine sous l'œil rassurant de Martine Ponsonnier, la directrice.

Le trentième anniversaire a été l'occasion de retrouver les anciens (la plupart des anciens présidents avaient répondu



à l'invitation), de promouvoir la laïcité (en proposant une exposition sur ce thème), d'affirmer, malgré les difficultés, les liens entre l'école et l'association et de remercier la municipalité tant pour son soutien que pour sa confiance régulièrement renouvelée.

Pour la présidente qui aspire à passer prochainement la main, "à l'avenir, il faudrait que les parents d'élèves s'impliquent davantage dans la vie de l'école et dans celle de l'amicale laïque".

Une lueur d'espoir cependant : "À la faveur des festivités de novembre, quelques jeunes parents se sont manifestés et ont montré beaucoup d'intérêt pour l'ALAB."

Alors qui sait, la relève est peut-être parmi eux...

Amicale laïque de Saint-Bonnet-près-Riom

Une longue tradition brayaude



danse folklorique, cross de la jeunesse, voyages, piscine, informatique, émaux, club photo... Parlant de Saint-Bonnet, il serait difficile d'évoquer les actions culturelles et sportives en passant sous silence le groupe folklorique des "Brayauds", et le VTT "Brayaud Bike" deux sections de l'amicale, devenues deux associations de Saint-Bonnet et qui ont puisé leurs forces au sein de l'amicale laïque.

La photo instantanée nous montre une association dynamique, profondément enracinée dans le tissu social, bien entourée, soutenue par les élus et porteuse de nombreuses initiatives pour l'école publique et la population :

- danse (rock et country) : 20 adhérents ;
- marche : 15 adhérents ;
- théâtre (adultes, ados et jeunes) : 50 adhérents ;
- photo numérique : 15 adhérents ;
- gymnastique (gym tonic, step) : 45 adhérents ;

- aide aux voyages scolaires ou autres activités à la demande des instituteurs ;
- partenariat interassociatif.

Régis Faucheu conclura ainsi ce chaleureux entretien : "L'amicale laïque de Saint-Bonnet a toute sa place au cœur du village. Les bonnes relations entretenues avec les autres associations font qu'elle est porteuse d'un militantisme laïc paisible et fructueux."

Y a-t-il eu, par le passé, à Saint-Bonnet, une amicale qui aurait disparu avec les tourments de la guerre ? Peut-être : la chose demanderait recherche et réflexion. Disons que l'actuelle A.L. Saint-Bonnet a vu le jour en 1964, Jean-Baptiste Déat en était alors le président et ce, pour dix-sept années fructueuses pour l'école publique – alors en délicatesse de vues avec les équipes municipales du moment – et riches d'activités pour les amicalistes.

Côtoyant dans l'action les instituteurs en poste, des noms de personnes dévouées tels Suzanne Detruy ou Guy Bonnemoy reviennent souvent dans les souvenirs quand Régis Faucheu, l'actuel président, se fait historien de son village

de Limagne dont il mesure chaque jour le développement harmonieux.

La carte maîtresse de l'A.L. depuis 1967 est un local aménagé en plein centre-bourg, lieu d'activités pour ses adhérents, pouvant être prêté ou loué à des amicalistes ou à des associations amies. Comme toujours dans les associations multisections, des activités naissent, grandissent, progressent, régressent ou même disparaissent au hasard des modes et des passages d'animateurs largement investis dans l'action : théâtre, chant choral et camps de vacances,



ÉCHOS

"Jeunesse en région" contribution active de l'amicale laïque de Saint-Éloy au Forum régional

En accueillant dans ses locaux, le mercredi 7 janvier dernier, une soixantaine de jeunes collégiens et lycéens, l'amicale laïque de Saint-Éloy se réjouit d'avoir pu favoriser la mise en œuvre de l'opération "Jeunesse en région". Rappelons que cette opération nationale a été organisée par les Conseils régionaux et que les différents forums locaux ont été animés par des animateurs de la FAL et des CEMEA.

Un film proposait aux jeunes participants quatre sujets de réflexion, au plus près de leurs préoccupations :

- la formation et l'emploi ;
- la vie quotidienne en Auvergne ;
- la prévention et la santé ;
- l'engagement et la vie associative.

Le public devait alors se prononcer sur les actions déjà menées par le Conseil régional et était invité à exprimer des avis et propositions sur les situations et les projets qui les concernent.

Ainsi, dans les locaux de l'amicale laïque de Saint-Éloy, sollicités et encouragés par les animateurs, les lycéens se sont très largement impliqués dans les débats ainsi que dans les groupes de réflexion organisés autour de chacun des thèmes. Une synthèse constructive a pu être élaborée où il apparaît que les jeunes ont conscience d'un certain nombre de problèmes dont ils attendent des réponses tangibles.

Ils ont essentiellement déploré la difficulté de trouver un emploi au terme de leurs études, un certain "enclavement" de l'Auvergne dû à l'insuffisance des transports collectifs qui limite à la fois le champ de leur expérience professionnelle et celui de leurs loisirs. Ils souhaitent surtout recevoir une information plus suivie dans les domaines sensibles comme celui de la santé et de la prévention ; ils espèrent enfin que s'instaure un vrai dialogue avec les adultes qu'ils côtoient.

L'intérêt de ces forums réside surtout dans l'image qu'ils donnent d'une jeunesse responsable, et pas nécessairement préoccupée, comme on le croit souvent, de questions futiles : ils montrent une identité de citoyen en élaboration qu'il convient donc de respecter, d'accompagner et d'éduquer.

Soucieuse d'offrir aux jeunes participants un accueil convivial de qualité, l'amicale laïque de Saint-Éloy-les-Mines les a réunis, au terme des débats, autour du verre de l'amitié et d'un buffet confectionné par les amicalistes.

Amitiés laïques de Vallières : bientôt cinquantenaires !

Les Amitiés laïques de Vallières fêteront l'an prochain leurs cinquante années d'existence. Bien ancrées aux côtés de l'école Édouard-Herriot, dans ce quartier sud de Clermont, elles ont depuis des décennies œuvré pour développer du lien social, dans l'école et à côté de l'école.

La municipalité de Clermont a souhaité réhabiliter les locaux dans lesquels se déroulent des activités scolaires et post-scolaires. Les associations du quartier et en particulier les Amitiés laïques, le comité de quartier et le petit théâtre de Vallières ont été réunis pour donner leur avis sur l'agencement des locaux, en fonction de leurs besoins. Initiative de concertation, extrêmement positive, qui tiendra compte de l'avis des utilisateurs. Une grande salle permettant d'accueillir cent cinquante personnes et deux autres de cinquante et vingt personnes complétées de locaux de rangement, sanitaires et coin cuisine...

Cette nouvelle configuration permettra de développer encore les activités des Amitiés laïques : gymnastique d'entretien, gymnastique éducative, tennis de table, yoga, etc., au total plus de cent cinquante adhérents de la FAL bénéficieront de ces nouveaux équipements.

Amicale laïque de Chamalières

• Le 8 mars à 14 h : promenade visite du patrimoine de Chamalières - Rendez-vous devant l'entrée du Conseil Régional, 13 avenue de Fontmaure, Chamalières - Adhérents 1 € / Non adhérents : 2 €.

• Le 12 mars à 20 h 30 : "Blanche Neige", ballet contemporain de Angelin Preljocaj - Maison de la Culture - Clermont-Fd - Rendez-vous à 19 h 30 bar "L'univers", place des Salins. Adhérents 17 € / Non adhérents : 22 €.

Inscription sur le site de l'ALC : alchamalieres.jimdo.com

• Le 26 mars à 20 h 30 : "La crise financière : éclairages et perspectives", conférence-débat avec Marc Chovin d'Attac 63 - Maison des Associations, Salle Roger Charme, 11/13 rue des Saulées, Chamalières - Entrée libre et gratuite.

N'OUBLIEZ PAS : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS
(15 lignes maximum) avant le 20 mars 2009

La suite de notre dossier sur

Les droits de l'homme

... et surtout pas la fin !

Oubliés les droits de l'homme, parce que la date de commémoration est révolue ? Pas pour les Fédérations des associations laïques de la France entière, la Ligue de l'enseignement, ni pour *Auvergne laïque*, qui se battent aujourd'hui afin de sauver la liberté de la vie associative, creuset de loisirs fraternels et de convivialité sociale... Dans le domaine de l'information, un événement supplante l'autre. La commémoration de la Déclaration universelle des droits de l'homme n'a pas échappé à ce traitement "expéditif" ; quelques titres, quelques déclarations ; quelques manifestations festives (pour la plupart populaires, ce qui n'est pas indifférent) ; et une étonnante discrétion des pouvoirs en place. Il faut dire que les banquiers véreux qui ont ruiné la planète, les patrons richement parachutés et leur égérie Laurence Parisot, pour qui toute grève constitue le délit suprême, les fraudeurs fiscaux de toutes catégories mais aussi les fanatiques qui sèment la terreur, les nouveaux négriers qui rétablissent des formes surnoises d'esclavage, les notables compromis dans le commerce des armes, tous ceux-là ne craignent pas de faire offense – souvent en toute impunité – aux droits (et devoirs) sur lesquels on a voulu fonder une communauté humaine, fraternelle et digne.

C'est pourquoi les droits de l'homme méritent mieux qu'un gros titre passager et doivent sans cesse être invoqués et opposés à toutes les formes de barbarie : le bombardement des écoles, des hôpitaux et le massacre des innocents perpétrés à Gaza ; les ripostes xénophobes et antisémites qui en ont résulté ; les fusillés de Madagascar, les Guadeloupéens qui se révoltent contre une situation néocolonialiste, les jeunes enfants séparés plusieurs jours (et plusieurs nuits) de leurs parents sans-papiers, autrement dit mis en garde à vue.

La barbarie n'est pas toujours aussi spectaculaire ni aussi sanglante. En France, des journalistes protestent contre une presse muselée, assujettie à la grande finance et vecteur d'une pensée unique ; des magistrats revendiquent pour une justice autonome, plus équitable et plus humaine, ne sacrifiant pas exclusivement à la préoccupation sécuritaire et aux seuls dispositifs répressifs ; des médecins réclament une politique de santé véritablement sociale et égalitaire ; des enseignants refusent le retour d'une école élitiste.

On n'en finit pas de porter atteinte à ce droit de grève qui exaspère tant la clique du pouvoir et les suppôts de son président. On sanctionne les maires qui refusent de mettre en place une garderie destinée à discréditer la grève des enseignants et à en réduire l'efficacité ; on instaure un service minimum au service des usagers des transports publics, donnant ainsi gain de cause aux prétendus "otages" et anéantissant une grande partie des objectifs de la grève.

L'habileté du gouvernement consiste à inverser les catégories de malfaiteurs ; l'exercice des droits élémentaires est traité comme un délit : limogés, les préfets qui ne parviennent pas à étouffer les protestations et les sifflets des citoyens ; sanctionnés, les maires désobéissants ; encouragés, les délateurs...

Que pèsent quelques lignes consignées dans un livre au regard des crimes infinis commis contre la pensée, contre la morale, contre toutes les libertés si chèrement conquises au fil de l'Histoire ? On a maintes fois comparé Sarkozy à Bonaparte : il ne dépare pas la lignée : on sait à quel point les deux Bonaparte se sont appliqués à démolir quelques conquêtes révolutionnaires fondamentales. Mais voilà que le président, saisi d'un soubresaut démocratique, nous parle aujourd'hui d'ouverture, de dialogue, de concertation, fait des interventions solennelles et annonce le salut de la France.

Tout prouve au contraire qu'on veut une opinion édulcorée, un électorat abusé par un consensus factice, la léthargie d'une pensée unique véhiculée par des médias asservis. Mais n'est-ce pas sous-estimer l'énergie de la riposte dont un peuple est capable qui a pris la Bastille quand on l'a trop affamé ?

Plus que jamais, l'invocation de "la Déclaration universelle des droits de l'homme" est à l'ordre du jour. C'est la seule litanie à laquelle toute l'humanité peut se rallier fraternellement et qui autorise le combat sans verser de sang. S'il est une image qui donne de la déclaration son éclatante signification, c'est l'allégorie que Delacroix consacre à "la liberté guidant le peuple" ; les droits de l'homme portent aussi ce flambeau. Il faut donc continuer à brandir l'édifice des droits érigés par les peuples opprimés contre les monarques et les tyrans, empêcher qu'il ne soit rien d'autre qu'un mausolée pétrifié où les citoyens ne verseraient plus que quelques fleurs et quelques larmes.



Les descendants d'Antigone

Nous sommes nombreux à n'avoir jamais oublié la petite Antigone ; d'abord parce que c'était une femme ; ensuite parce qu'elle réclamait une sépulture pour son frère ; enfin et surtout parce qu'elle osait tenir tête à l'implacable Créon. Elle avait la stature des héroïnes de contes de fées. Déjà, elle se réclamait avec vigueur des droits de l'homme, exigeant pour l'un des siens la dignité élémentaire et légitime des funérailles.

On croit aisément que les grandes idées, celles qui ont fait progresser l'humanité, naissent d'une seconde à l'autre "comme par enchantement", généralement sous l'impulsion d'un héros (ou d'une héroïne : voir l'immense renommée de Jeanne d'Arc), provoquant des révolutions irréversibles dont surgissent toujours un monde et un homme nouveaux.

Il en est ainsi de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen dont l'avènement est immanquablement associé à l'épopée révolutionnaire de 1789. On pourrait croire que des siècles de monarchie, de servitude et de misère avaient définitivement plongé dans un obscurantisme civique une part de l'humanité définitivement résignée à ses asservissements.

C'est négliger la force de la raison (que les Lumières du XVIII^e siècle vont invoquer), c'est aussi négliger la force de la conscience humaine à laquelle s'adressent les philosophes les plus anciens. C'est oublier Antigone.

Condorcet préconisait l'enseignement de la "Déclaration de droits de l'homme et du citoyen" à tous les écoliers de la nation. Rama Yade n'aura donc pas démérité de la République en publiant, à usage scolaire, un petit ouvrage intitulé : *Les Droits de l'homme expliqués aux enfants de 7 à 77 ans* (éditions du Seuil, octobre 2008 - 119 pages - 7 euros).

L'ouvrage donne sens à l'Histoire, en montrant précisément que l'idée des droits de l'homme n'est

pas inopinée et cite Antigone dans ses précurseurs. Ces quelques extraits permettront d'inscrire la proclamation des droits de l'homme dans une continuité historique, dans la lignée de la conscience humaine et de son universalité.

"Cette idée remonte à l'Antiquité... Hammourabi, le fondateur de Babylone (Irak actuel), voulait faire « éclater la justice pour empêcher le puissant de faire tort au faible ». Moïse invoquait devant le pharaon le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Antigone revendiquait le droit à la désobéissance, Spartacus celui de la résistance à l'oppression. Les philosophes grecs ont commencé à dire que la condition d'être humain était liée au fait que les êtres humains ont une raison qui permet de réfléchir avant d'agir.

À l'époque de la découverte de l'Amérique par les Européens, un religieux dominicain, Bartolomé de La Casas, défend les droits naturels des Indiens face aux colonisateurs espagnols : « Ce n'est pas la foi qui fait de nous des êtres humains mais l'appartenance à la même dignité humaine. »

En 1215, le roi Jean sans Terre d'Angleterre accepte de promulguer la Magna Carta, document par lequel il garantit des droits à ses sujets. Le Bill of Rights, qui renforce les pouvoirs du Parlement et protège la liberté des personnes, est adopté à l'issue de la Révolution de 1688 ; [de leur côté] les Américains [proclament] la déclaration d'indépendance des États-Unis en 1776."

Endigué provisoirement par Napoléon, le flot de la liberté finira par l'emporter jusqu'à la Déclaration universelle des droits de l'homme, le 10 décembre 1948, qui vient de faire l'objet d'une commémoration plutôt discrète, l'actuel gouvernement réservant ses fastes à d'autres cérémonies pas toujours républicaines.

Rama Yade n'est pas Antigone... On peut néanmoins préconiser la lecture de son texte.

CHARTRE DES APPRENTIS

Préambule

Les apprentis du XXI^e siècle de l'Institut des métiers et du CFAS (Centre de formation d'apprentis spécialisé) proclament solennellement leur attachement aux droits de l'homme et aux principes fondamentaux tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée, complétée et adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies en décembre 1948. Outre les valeurs énoncées dans les trente articles, ils déclarent : "Nous voulons que la Déclaration universelle des droits de l'homme soit appliquée partout dans le monde."

- Article 1** Je veux qu'il existe une charte de l'apprentissage comme la Déclaration universelle des droits de l'homme.
- Article 2** Je ne veux pas qu'on m'oblige, me contraigne, me force, me viole.
- Article 3** Je veux que le Traité de Kyoto soit respecté pour sauver la planète.
- Article 4** Je ne veux pas d'esclavagisme moderne.
- Article 5** Je veux que tous les enfants soient protégés des violences physiques.
- Article 6** Je ne veux plus être jugé par rapport à mon appartenance sociale, mon adresse.
- Article 7** Je veux que chaque enfant, chaque femme et chaque homme jouissent des mêmes droits sur cette planète.
- Article 8** Je ne veux pas de fichage ethnique, social et sexuel.
- Article 9** Je veux l'égalité de tous les citoyens devant la justice.
- Article 10** Je ne veux pas de discrimination à l'embauche.
- Article 11** Je veux que la liberté soit un droit que chacun d'entre nous possède, droit de vivre librement en respectant ceux qui nous entourent.
- Article 12** Je ne veux pas une vie sous vidéosurveillance.
- Article 13** Je veux le respect.
- Article 14** Je ne veux pas la chasse aux étrangers.
- Article 15** Je veux que l'école devienne universelle, que tous les enfants du monde puissent s'instruire.
- Article 16** Je ne veux plus que les personnes âgées soient délaissées, maltraitées et meurent seules.
- Article 17** Je veux que tout le monde ait un logement décent.
- Article 18** Je ne veux plus de discrimination envers les handicapés et les gens qui n'ont pas ma couleur de peau.
- Article 19** Je veux une reconnaissance de la diversité culturelle (tecknival, festival de rues, cultures urbaines, etc.).
- Article 20** Je ne veux plus de prisons surpeuplées.
- Article 21** Je veux le respect du droit du travail.
- Article 22** Je ne veux plus de différence de salaire entre un homme et une femme pour une même fonction.
- Article 23** Je veux plus de valorisation, plus de rémunération des métiers difficiles et ingrats.
- Article 24** Je ne veux plus être dénigré parce que je suis pauvre, malade, chômeur, etc.
- Article 25** Je veux que les hommes aient la garantie de pouvoir manger à leur faim.
- Article 26** Je ne veux pas d'enfants soldats ou travailleurs.
- Article 27** Je veux que les soins médicaux soient accessibles à tous.
- Article 28** Je ne veux plus de torture sous aucune forme.
- Article 29** Je veux que les richesses soient mieux réparties.
- Article 30** Je ne veux pas de femmes battues ni violées.

Épilogue

Nous voulons la liberté, l'égalité, la fraternité pour tous les peuples. Nous voulons que la Déclaration universelle des droits de l'homme soit appliquée partout dans le monde.

Délocaliser les droits de l'homme ?

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, le déclin des ordres charitables ouvre des espaces à une foule d'organisations caritatives, produisant en France un grand élan de générosité. L'immense majorité de ces organisations consacre l'essentiel des fonds qu'elles recueillent à tenter de soulager des misères matérielles et morales. On dit n'avoir plus le droit d'avoir faim ou d'avoir froid, on met dans la recherche médicale l'espoir de vaincre les plus cruelles maladies. Et l'État encourage ces initiatives par des allègements fiscaux.

Certaines de ces organisations ne limitent pas leur champ d'action au pré carré national. L'accumulation de la richesse à un pôle de la société humaine va de pair avec l'accumulation de la misère à un autre ; des épidémies souvent associées à des famines et à des guerres ravagent l'Afrique. C'est alors qu'un médecin français crée une organisation humanitaire pour aller panser ces souffrances au-delà des frontières ; payant d'exemple, il suscite l'adhésion enthousiaste de nombre de ses confrères, obtient l'appui des médias et du pouvoir. Sa renommée le fait entrer en politique, ce qui lui permet d'élargir son champ d'action. Haut commissaire de l'ONU, il prône "le droit d'ingérence" des organisations internationales dans les pays en proie aux dictatures et aux guerres civiles.

Ancien ministre socialiste, le voici, sous couvert d'ouverture, au service du gouvernement le plus antisocial que la France ait connu depuis soixante-cinq ans. Mais tous les renégats vous le diront, "il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'opinion". On ne s'attendait cependant pas à ce que Bernard Kouchner choisît la date anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme pour affirmer l'inutilité d'un secrétariat d'État chargé de promouvoir ces droits.

Mais peut-être est-il fondé à regretter que ce secrétariat soit rattaché aux Affaires étrangères. Madame Rama Yade aurait assez à faire avec Madame Alliot-Marie alors que la police, aidée de ses chiens,

fait irruption dans des locaux scolaires pour procéder à la fouille au corps de collégiennes de 13 ans.

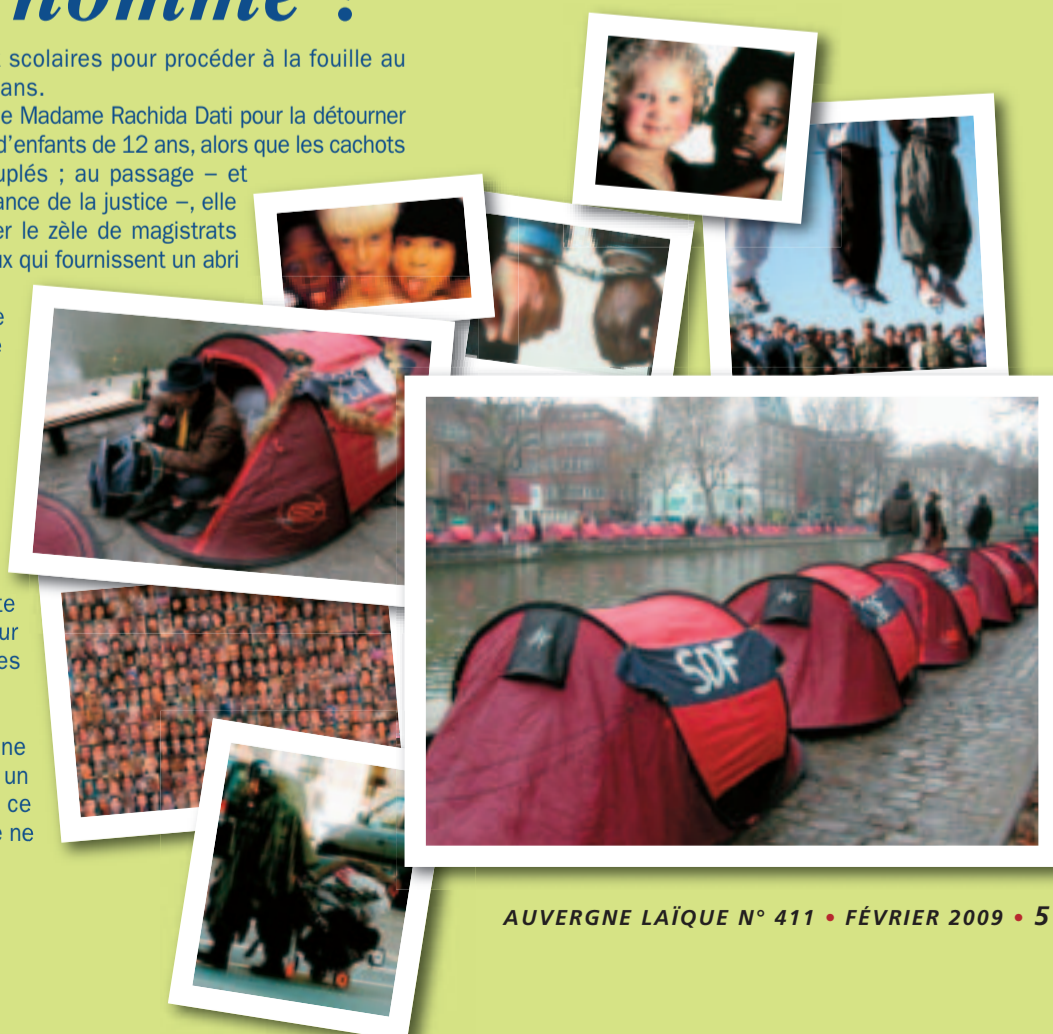
Elle pourrait intervenir auprès de Madame Rachida Dati pour la détourner d'envisager l'emprisonnement d'enfants de 12 ans, alors que les cachots de la République sont surpeuplés ; au passage – et dans le respect de l'indépendance de la justice –, elle pourrait s'efforcer de tempérer le zèle de magistrats bien prompts à condamner ceux qui fournissent un abri précaire à des sans-logis.

Elle pourrait être une auxiliaire de choix pour Monsieur Brice Hortefeux et aujourd'hui pour Monsieur Éric Besson, afin qu'on ne réexpédie pas sans ménagement dans un pays qu'ils ne souhaitent plus et qui ne les souhaite pas des étrangers parfaitement intégrés dans leur nouvelle patrie.

Elle pourrait se faire l'avocate des salariés pour défendre leur gagne-pain contre l'avidité des actionnaires.

Elle pourrait...

Hélas non ! Aujourd'hui elle ne pourrait pas. Seul, peut-être, un Bernard Kouchner redevenu ce qu'il fut jadis... mais l'Histoire ne repasse pas les plats.



FAX... FAX... FAX...



Brut de Béton présente "les goûters-philo" à la Cour des 3 Coquins

Dans le cadre du cycle *Expérience et transmission*, Bruno Boussagol anime un goûter-philo pour les enfants de 8 à 13 ans, chaque mois à la Cour des 3 Coquins à Clermont-Ferrand. Les contes ont toujours une portée philosophique, y compris cachée.

Thème hiver 2009 :

du côté des petits garçons

11 mars : Le Petit Poucet de Charles Perrault. À 15 h 30 - Durée 1 h 30.

Thème printemps 2009 :

du côté des pères et des mères

1^{er} avril : Barbe bleue de Charles Perrault. À 15 h 30 - Durée 1 h 30.

Une vingtaine de minutes sont consacrées à la lecture du conte par Bruno Boussagol. Il engage et anime le débat philosophique avec les enfants durant environ 45 minutes. Suit un goûter. Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents durant le goûter-philo. Les adultes intéressés doivent impérativement accompagner un enfant.

Cour des 3 Coquins, rue Agrippa-d'Aubigné, Clermont-Ferrand

Salle Renaud, bus lignes 10 et 25 arrêt Aubigné, tarif unique 3 euros, goûter compris

Réservation billetterie Espace Victoire (nombre de places limité) 04 73 42 60 58

Infos : Brut de Béton - 06 08 46 69 44, brut-de-beton@orange.fr

Les soirées du Gamounet

Le 21 mars : bal des giboulées (Re-fût de chêne, Dyouk, Tradicomix, l'Armoire Bleue). Stage de danses du Poitou avec Dyouk.

Renseignements : le Gamounet 40, rue de la République 63200 Saint-Bonnet-près-Riom Tél. 04 73 63 36 75 brayauds@wanadoo.fr

Roger Bissière Gravures et lithographies

Roger Bissière (1886-1964) est l'un des plus grands artistes français du XX^e siècle. De nombreuses expositions ont depuis longtemps été consacrées à sa peinture. Mais son œuvre gravée est moins connue. Le musée Mandet de Riom expose jusqu'au printemps une cinquantaine de pièces, gravures en couleur (eaux-fortes, linogravures ou gravures sur bois) et lithographies exécutées dans les années 1950/1960. Ces estampes révèlent la capacité de l'artiste à créer un univers d'une grande poésie empreinte de spontanéité et de simplicité.

En marge de l'exposition, deux conférences au musée Mandet :

- "L'art des années 50 - La peinture figurative et abstraite" par l'historien d'art Jean-Paul Dupuy, le samedi 14 mars à 15 h ;

- "Les images sans paroles de Bissière" par Daniel Abadie, auteur d'une monographie sur René Bissière, le samedi 4 avril à 14 h 30.

Musée Mandet de Riom, jusqu'au 19 avril

Tous les jours du mardi au dimanche à partir de 10 h

Entrée : 3 euros (gratuit pour les moins de 18 ans et gratuit les mercredis)

Avec les DDEN Tsunami

Le gouvernement mène actuellement une politique éducative particulièrement anxiogène. Chacun peut percevoir les signes visibles et lisibles de cette angoisse : occupations d'écoles, nuits des écoles, actions de résistance, grèves de protestation, manifestations des lycéens, des étudiants, manifestations des enseignants et des associations complémentaires de l'école. Le tsunami des réformes qui menace le service public d'éducation met en désarroi toute la communauté éducative. L'absence de concertation, les effets d'annonce avec un dosage de statistiques, d'évaluations soudainement médiatisées donnent une fâcheuse impression de dénigrement systématique de l'école publique.

Des propos lénifiants nous garantissent que la volonté gouvernementale est uniquement guidée par l'intérêt de l'ensemble des élèves, ces propos déclinent tout le registre du vocabulaire associé aux valeurs d'égalité, de liberté, de qualité.

Mais le citoyen devrait-il faire l'économie d'exercer sa raison ?

La question de l'information et du débat devient centrale. Partout en France, à l'initiative des parents d'élèves, se multiplient les réunions, avec participation des enseignants, des représentants des associations complémentaires de l'école, des élus locaux, des délégués départementaux de l'Éducation nationale.

Les DDEN interviendront, dans le cadre de leur mission, pour défendre l'intérêt de l'élève, pour rappeler les valeurs et les obligations de l'école de la République : laïcité, gratuité, égalité, qualité.

Le gouvernement respecte-t-il la laïcité quand il choisit de mettre en concurrence son propre service d'éducation avec l'enseignement privé confessionnel,

quand il s'engage dans une politique d'aide aux écoles privées, alors qu'il se désengage dans les écoles publiques ?

Le 18 décembre 2008, à Paris, Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères et Mgr Mamberti, secrétaire pour les relations du Saint-Siège avec les États, ont signé un accord par lequel la France s'engage à reconnaître, non seulement la valeur des titres et diplômes canoniques (théologie, philosophie, droit canonique) mais également profanes, délivrés par "les établissements d'enseignement supérieur catholiques reconnus par le Saint-Siège". N'est-ce pas là une atteinte fondamentale à la laïcité de la République et de l'Université, seule habilitée, jusqu'à présent, à pouvoir délivrer des diplômes nationaux ?

Le gouvernement respecte-t-il la gratuité quand Xavier Darcos dénie les bienfaits de la préscolarisation et prépare l'adoption de la proposition de Michèle Tabarot, députée (UMP). Ce rapport, remis au gouvernement le 23 juillet 2008, préconise la création de jardins d'éveil qui constitueront une passerelle entre la crèche et l'école. Voilà comment on passe d'une vraie école gratuite, garantissant de véritables apprentissages conduits par des pédagogues aptes à éveiller des enfants de 2 à 3 ans, à un service de garde payant qu'on va promouvoir en alléchant les parents pour des raisons pratiques : un accueil quotidien de 7 à 19 heures, y compris pendant les congés scolaires. Bel exemple de populisme en matière de politique scolaire, qui permet de faire accepter des économies budgétaires !

Le gouvernement fait-il le choix de la qualité du service public d'éducation, garante de l'égalité des chances, quand l'objectif comptable devient la ligne d'horizon avec des critères d'ouverture de classe plus difficiles

à faire respecter et des critères de fermeture appliqués sans réserve ? Quand les absences d'enseignants ne sont plus remplacées, parfois sur des périodes longues de deux semaines et que, faute de recruter des professeurs des écoles compétents, il envisage de mettre en place une agence de remplacement pour recruter des personnels à statut précaire et sans formation pédagogique ? Quand il renonce à la formation pédagogique des jeunes enseignants en supprimant les instituts de formation des maîtres (IUFM) ? Quand il considère que les élèves en difficulté scolaire n'ont plus besoin d'être pris en charge par les personnels spécialisés des RASED et qu'un soutien, en dehors du temps scolaire et sur la base du volontariat des familles, suffira ?

Le "chanoine du Latran" avait dit : "L'intérêt de la République, c'est qu'il y ait beaucoup d'hommes et de femmes qui espèrent." Précisément, la mission d'une République laïque, c'est de faire en sorte que cette espérance prenne place dans le temps du politique, à commencer par la promotion d'un système scolaire public de grande qualité, offrant aux parents et aux élèves réussite intellectuelle, insertion sociale, ascension sociale.

L'heure est grave, il faut réagir pour que le service public d'éducation ne soit pas emporté par le tsunami des réformes.

La fédération des DDEN participera aux Assises nationales de l'éducation le samedi 6 juin 2009 à Paris.

La commission de rédaction des DDEN

L'AFEV : un bel exemple de solidarité

L'Association de la fondation étudiante pour la ville mobilise chaque année des étudiants dans des actions de solidarité. Des étudiants bénévoles peuvent ainsi aider un enfant ou un jeune en difficulté scolaire, à raison de deux heures par semaine à son domicile. Après une expérience menée dans cinq villes de France en 1991, cette opération a vu le jour dans la région deux ans plus tard. Depuis quinze ans, le nombre de bénévoles n'a cessé d'augmenter ; en 2007-2008, 479 étudiants ont accompagné 554 jeunes et enfants à Clermont, Cournon et Riom. Au-delà de l'aide aux devoirs et du soutien scolaire, l'accompagnement de l'AFEV a pour objectifs de :

- redonner confiance au jeune ;
- lui donner l'envie et le plaisir d'apprendre ;
- le réconcilier avec le système scolaire.

Il s'agit de réinvestir le travail scolaire par le plaisir, le jeu ou les centres d'intérêt des enfants pour les motiver. Cette action a aussi pour mission d'impliquer la famille et de resserrer les liens avec l'école.

Une charte signée en partenariat avec l'Éducation nationale et les acteurs locaux précise ces objectifs de la façon suivante :

- proposer une aide au travail ;
- acquérir des méthodes de travail ;
- proposer les ressources culturelles nécessaires à la réussite scolaire.

Originalité de la démarche : la mission culturelle est présentée comme indissociable de l'accompagnement à la scolarité (théâtre, activités et sorties culturelles, sorties diverses...).

Le dispositif s'articule ainsi : **Accompagnement à domicile (le plus important) :** l'équipe pédagogique sollicite l'accord de l'enfant puis celui de sa famille ; l'équipe de coordination AFEV constitue le binôme enfant/étudiant et assure le bon déroulement de l'accompagnement (45 établissements scolaires concernés).



Accompagnement en structures d'accueil : l'aide se déroule au sein même de l'établissement et demande l'implication du personnel de ces structures (7 sont concernées).

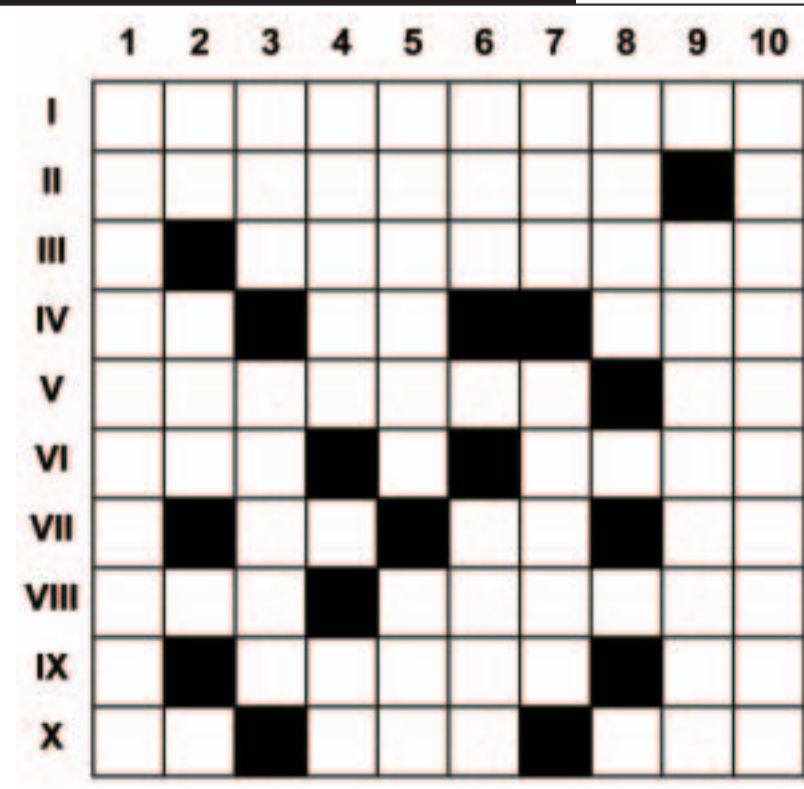
Les enfants du voyage : l'action se déroule sur les secteurs de Crouël et de Puy-Long - essentiellement à bord d'un véhicule spécialement aménagé et mis à disposition par l'école iti-

nérante - et nécessite de nombreux partenariats : école Jean-Moulin, CASNAV, PEP63... (38 enfants en ont bénéficié en 2007-2008).

Les enfants nouvellement arrivés en France : il s'agit pour des étudiants FLE (français langue étrangère) de mettre à profit leur formation en accompagnant un jeune peu ou pas francophone. Les étudiants bénévoles bénéficient de formation adaptées et variées tout au long de l'année. Ils participent à au moins deux réunions au sein des établissements scolaires avec les équipes pédagogiques afin d'assurer un suivi personnalisé de l'enfant. Ce dispositif est coordonné par cinq permanents depuis le siège de l'association, entourés par une équipe de bénévoles dynamiques (président : Richard Fraisse).

AFEV Auvergne - 52 bis, rue G^l-Cochet 63000 Clermont-Fd - 04 73 14 29 92 www.afevauvergne.asso.fr

Grille n° 39 de Jean-Yves Besson



Tous en piste...

HORIZONTAL

- I. Champion de sots à la perche.
- II. Décapitâmes.
- III. Évite de s'enfoncer.
- IV. Entrée en matière. Tableau. À l'envers : brame.
- V. Le Mont-Dore... ou Courchevel. Mesure.
- VI. À l'envers : règle. Trait d'interpolation.
- VII. Une lettre pour un nombre. 576 mètres. Note.
- VIII. Sacré parasite ! Juras.
- IX. Or blanc. Disque d'or.
- X. Note. Coup de maître. Ça farte !

VERTICAL

1. Suspensions de séance.
2. En piste. Contrat de travail.
3. Transport. Ski de descente.
4. Partie de gérondif. Très peu de beaucoup.

5. Maraud. Os.
6. Retourné. Traîneau.
7. Fleuve. Piste difficile.
8. Napperons décousus.
9. Alpin stylé.
10. Aseptisai.

Solutions au prochain numéro

Solutions mots croisés n° 38



ÉCRIVAINS EN HERBE avec l'OCCE

La vengeance de Katchol

Fabien et Audrey viennent de terminer un reportage autour du monde. Leur voiture, Katchol, a été fort malmenée et elle est épuisée. Elle a décidé de se venger en trimbalant contre leur gré ses passagers à travers le temps et l'histoire.

CHAPITRE 6

Chacun sa route !

"C'est reparti ! Encore cette spirale ! Ramène-nous à la maison ! Cette fois, on a compris la leçon ! Dorénavant, on sera aux petits soins avec toi !" promet Fabien.

RRONC ! RRONC ! Attention ! Un sanglier fonce droit sur nous ! Il essaie d'échapper à deux hommes. L'un est grand et costaud, avec des tresses rousses et une longue moustache tombante, l'autre est petit et rapide. Il porte un casque ailé. Fabien s'exclame : "Ils ressemblent à mes personnages de BD préférés ! Arrête-toi Katchol ! Je veux absolument un autographe !"

Et je les vois se précipiter vers les deux hommes en hurlant :

"Arrêtez-vous ! Arrêtez-vous ! Stop ! Messieurs, ne seriez-vous pas Astérix et Obélix ?"

Le petit homme qui arrive en premier répond :

"Par Toutatis ! Comment avez-vous deviné ?"

"Parce que vous êtes exactement comme dans les BD."

Obélix intervient : "Astérix dépêche-toi ! Le sanglier va s'échapper ! Eb, vous deux ! Venez nous aider !"

Et les voilà partis en courant.

Et moi ? Ils me laissent toute seule ! Tant pis ils ne veulent plus de moi !

Adieu ! À moi la spirale !



guise de remerciement pour notre participation à la chasse", explique Audrey.

"Ils nous ont emmenés dans leur village, continue Fabien, pour demander à leur druide Panoramix de nous préparer une potion spéciale « Retour au XXI^e siècle » ! Et ça a marché puisque nous sommes là !"

"Je suis vraiment désolée de vous avoir laissé tomber. Je ne recommencerai plus ! Parole de Katchol !"

Épilogue

Maintenant que la vie a repris son cours normal, je regrette toutes les épreuves que j'ai fait subir à Fabien et Audrey. Pendant ce voyage en Amérique, j'ai souffert, mais c'était pour accomplir une mission. Et quelle mission ! Montrer et expliquer que l'eau n'est pas inépuisable et que les hommes sont en train de la polluer.

Les photos et les reportages réalisés par mes compagnons veulent aider les gens à comprendre qu'il faudrait que tout le monde fasse des efforts. Si personne ne réagit, dans quelques années, la situation sera catastrophique !

En fin de compte, je suis fière d'avoir fait partie de cet extraordinaire voyage et je les félicite pour tout ce qu'ils ont accompli !

**Classe coopérative scolaire OCCE
École publique de Messeix
Enseignante responsable :
Régine Deis**

CHAPITRE 7

Amis pour la vie

Ah ! Me revoilà chez moi ! Mais mon plan n'a pas fonctionné tout à fait comme je voulais ! Qui va s'occuper de moi maintenant ? Est-ce que je dois retourner les chercher ? Mais ?... Mais ?... C'est !... C'est... Je crois que j'ai des hallucinations !... Ces deux silhouettes... on dirait... Fabien et Audrey ! Ce n'est pas possible ! Comment ont-ils pu revenir ?

"Salut Katchol !"

"Quoi ? C'est bien vous ? Mais comment êtes-vous arrivés là ? Racontez-moi !"

"On a réussi à tuer le sanglier. On est revenus te chercher, mais tu n'étais plus là ! Imagine notre affolement ! On t'a cherchée partout ! Tu étais introuvable ! Alors, nos deux compagnons nous ont proposé de nous aider en

Journée internationale des femmes 2009



Le samedi 7 mars, au Forum REXY à Riom

L'ATR célèbre la Journée internationale des femmes au Forum REXY de Riom (deuxième édition de *Récits de femmes*) avec deux textes magnifiques de Marguerite Duras (*La Douleur*) et Jean-Pierre Siméon (*Stabat mater furiosa*) : deux témoignages qui se rejoignent et qui se croisent, deux langages opposés, deux souffles et deux regards fixés sur la douleur du monde. Et pour accompagner le spectacle, deux musiciens amis ont bien voulu prêter, l'un la voix grave du basson, l'autre les éclats violents d'une batterie qui s'insurge.

Trois comédiennes et deux musiciens livrent donc une lecture à la fois classique et nouvelle, en double hommage aux femmes de tous les temps, particulièrement les temps de guerre.

Renseignements et réservations : 04 73 62 67 29 ou 06 86 02 59 97

PAR ICI LES SORTIES

Concerts spectacles

Animatis à Issoire

• Le 10 mars à 20 h 30 : "Effroyables jardins" compagnie Les Matapestes
• Le 20 mars à 20 h 30 : "Silencio" d'après Garcia-Lorca - théâtre, cirque et marionnettes

Athanor à Montluçon

• Le 13 mars à 20 h 30 : "Rain/Bow" compagnie Jérôme Thomas
• Le 2 avril à 20 h 30 : "Les Désaxés" Sax machine - humour musical

Ville de Lempdes

• Le 17 mars à 18 h 30 : "Les crocodiles ne pleurent plus" compagnie La Balançoire - marionnettes et musique

Comédie de Clermont - Scène nationale

• Le 17 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : "Grün + l'Ange" chorégraphie Yan Raballand
• Les 23 et 24 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle B.-Vian : "Au bois dormant"

Sémaphore à Cébazat

• Le 31 mars à 20 h 30 : "L'illusion chronique" de et par Jean-Paul Farré

Théâtre

Sémaphore à Cébazat

• Les 10 et 11 mars à 20 h 30 : "Les vipères se parfument au jasmin" de et par Nasser Djemai
• Le 1^{er} avril à 20 h 30 : "Les Douze pianos d'Hercule" de et par Jean-Paul Farré

Ville de Lempdes

• Le 24 mars à 20 h 30 : "Women" Brut de Béton production - théâtre contemporain

Ville de Montluçon

• Les 24 et 25 mars à 19 h 30 au théâtre municipal : "Mesure pour mesure" de William Shakespeare

Le Petit Vélo à Clermont-Fd

• Du 24 au 27 mars à 21 h : "Nature morte dans un fossé" de Fausto Paravidino

Comédie de Clermont - Scène nationale

• Les 25, 26 et 27 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : "La Douleur" de Marguerite Duras

Musique

Athanor à Montluçon

• Le 6 mars à 20 h 30 : Patrick Verbeke - École jeep guitare
• Le 14 mars à 20 h 30 : "The Rabeats" pop
• Le 19 mars à 20 h 30 : "Celtic legends" musiques et danses irlandaises

Sémaphore à Cébazat

• Le 7 mars à 20 h 30 : Cali
• Le 25 mars à 20 h 30 : Gypsy Planet - Jazz
• Le 26 mars à 20 h 30 : Yaron Herman Trio - Jazz

• Le 27 mars à 20 h 30 : Orchestre d'Auvergne : Nino Rota - W.A. Mozart - Morton Gould - Richard Galliano

• Le 28 mars à 20 h 30 : "Negracha" - Jazz

Comédie de Clermont-Fd - Scène nationale

• Les 11, 12 et 13 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : "Blanche Neige"

• Les 17, 18, 19 et 20 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle B.-Vian : "L'opéra de quat'sous" de B. Brecht

• Le 2 avril à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : "Jours étranges + so schnell" par le ballet du Grand Théâtre de Genève

Animatis à Issoire

• Le 14 mars à 20 h 30 à la salle Claude-Nougaro : Thomas Dutronc

• Le 27 mars à 20 h 30 à la salle Claude-Nougaro : "La grande Sophie" pop-rock

Orchestre d'Auvergne à Clermont-Fd

• Le 31 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : Félix Mendelssohn - Bartholdy - Wolfgang Amadeus Mozart - Georg Philipp Telemann

• Le 3 avril à 13 h : café musical : Georg Philipp Telemann - Antonio Vivaldi "Expresso e virtuoso"

Ville de Lempdes

• Le 1^{er} avril à 18 h : "Naturalibus"

Danse

Comédie de Clermont-Fd - Scène nationale

• Le 21 mars à 15h au centre Blaise-Pascal : "Constellation 2"

Jeune public

Graines de spectacles à Clermont-Fd

• Le 12 mars à 14 h 30 et le 13 mars à 14 h 30 et 20 h : "L'hiver, quatre chiens mordent mes pieds et mes mains" compagnie Pour Ainsi Dire - à partir de 8 ans

• Le 19 mars à 14 h 30 et le 20 mars à 14 h 30 et 20 h : "Alba et Beline" compagnie les Yeux Gourmands - à partir de 8 ans

• Le 26 mars à 10 h et 15 h et le 27 mars à 15 h et 18 h 30 : "À quoi rêvent les poules ?" compagnie Les Émus contes et objets à partir de 3 ans

• Le 2 avril à 10 h et 15 h et le 3 avril à 15 h et 18 h 30 : "Ba Ba" compagnie théâtrale Piccoli Principi - danse à partir de 2 ans

Animatis à Issoire

• Le 14 mars à 15 h : Filomène et Félix dans "Impromptu" compagnie le Voyageur Debout

• Le 4 avril à 15 h et 17 h : "La poupée dans la poche" à partir de 3 ans

Contacts

La Baie des Singes à Cournon
04 73 77 12 12

Athanor à Montluçon
04 70 08 14 40

Orchestre d'Auvergne à Clermont-Fd
04 73 14 47 47

Ville de Lempdes
04 73 83 74 78

Le Petit Vélo à Clermont-Fd
04 73 36 36 36

Ville de Riom
04 73 33 79 78

Sémaphore à Cébazat
04 73 87 43 43

Comédie de Clermont-Fd - Scène nationale
04 73 29 08 14

Animatis à Issoire
04 73 89 71 52

Graines de spectacles
04 73 92 30 26

Atelier théâtral riomois
2009 : l'année "Platonov"

Pour l'Atelier théâtral riomois, l'année "Brecht" n'a pas encore pris fin : le jeudi 26 mars, il jouera pour la dernière fois au Forum REXY de Riom *Têtes rondes et têtes pointues* du millésime 2008 ; cette "opérette politique" à la fois terrifiante et ludique démontre comment un État autoritaire prétend résoudre les crises et imposer un pouvoir absolu.

2009 sera l'année "Platonov" avec l'adaptation d'un texte de Tchekhov. Il y est question d'un drôle d'instituteur vaguement ivrogne, sorte de don Juan malgré lui, pour le meilleur et surtout pour le pire. Restée sans titre - la première page avait disparu -, la pièce a été créée par Jean Vilar en 1956 et baptisée *Ce fou de Platonov*...

Avec l'ATR, la pièce devient *Autour de Platonov*, une adaptation "maison" qui sera jouée les mercredi 13, jeudi 14 et vendredi 15 mai prochains au Forum REXY de Riom.

Après le sommeil de l'hiver russe, la joie renaît et tout le monde attend Platonov. Anna, la veuve du général Voïnitsev, en est amoureuse, de même que Sofia, l'épouse de Sergueï (le fils du général) et Grékova l'étudiante. Mais Platonov est marié à Sacha et c'est une drôle d'histoire qui se joue dans cette famille où il est autant question de la vente de la propriété que des relations compliquées entre les êtres, de leurs fêtes comme de leurs violences.

Auparavant, l'ATR célèbre et honore la Journée internationale des femmes samedi 7 mars. Une lecture-spectacle intitulée *Récits de femmes 2*, montage de textes de Jean-Pierre Siméon (*Stabat mater furiosa*) et de Marguerite Duras (*La Douleur*), constitue un spectacle de plainte et de violence dans deux



Répétition de *Autour de Platonov* (janvier 2009).

tonalités de textes qui se répondent, s'opposent et se complètent, accompagnés des mélodies et des rythmes de deux musiciens complices.

Actuellement, l'ATR présente à la galerie Falexpo puis au centre Gaidier de Riom une exposition de photos : "1968-2008... quarante ans d'aventures théâtrales", des années qui ont semble-t-il marqué durablement la vie locale, à Riom comme à Clermont et dans tout le département. On y reconnaît les visages de certains des acteurs qui sont passés à l'ATR... dans leurs costumes de couleurs. On y retrouve aussi le souvenir des spectacles de plein air qui entre 1969 et 1982 constituaient à Riom, sur le stade Dumoulin, l'unique "festival" de théâtre de la région.

L'Atelier théâtral riomois s'était en effet donné pour mission de participer de manière permanente, avec les moyens qui sont les siens, à l'ani-

malation et à la promotion de la culture populaire et théâtrale. Avec cette saison, la 43^e du nom, il entend bien poursuivre ces objectifs, même si les temps changent, si les attentes sont différentes et si les conditions deviennent plus difficiles...

"Il faut se battre contre des armes qui ne sont jamais intelligentes... Il faut se battre pour une école, une culture, une information dignes de ce nom car elles seules conduisent à une démocratie concrète...", dit l'acteur italien Dario Fo⁽¹⁾. Aujourd'hui, sans jamais céder à la facilité et à la démagogie, l'ATR continue à faire partie du paysage culturel local, avec ses propres valeurs et celles de la Ligue de l'enseignement, valeurs de culture, de dialogue et de pratique active d'une vie associative particulièrement menacée.

(1) À lire : Le monde selon Fo (Payard - septembre 2008).

QUOI DE NEUF ?



• Exposition céramique Anne Verdier

Anne Verdier est une plasticienne céramiste. Après des études et recherches en biologie cellulaire et moléculaire suivies en France et Angleterre, elle se consacre aux arts du feu. Elle obtient un diplôme à l'Institut européen des arts céramiques. Depuis 2006, elle multiplie les projets, interventions et expositions en France et à l'étranger. Son travail consiste en une interrogation de la matière. Cela commence avec quelques poignées de terre, de ce grès brut de carrière avec ses gros cailloux et ses impuretés. Puis la pièce s'épaissit, se charge de poudres d'émail... Il y a aussi les blancs de porcelaine, contraste de finesse et de douceur, puis des morceaux de verre, du béton et du grès, et encore... Lorsqu'ils sont assemblés en proportions volumineuses, s'engage alors un rapport de forces entre la matière encore fraîche, le corps et l'être tout entier de l'artiste, pour lui donner la forme désirée. Au séchage ou à la cuisson, la transformation se poursuit...

Du 13 mars au 4 avril 2009
Falexpo - 21, place Delille
Clermont-Fd
Du mercredi au samedi de 14 h à 18 h
Vernissage le jeudi 12 mars 2009
à partir de 18 h 30
Renseignements/contact :
Vincent Landry - FAL
21, place Delille - 63000 Clermont-Fd
Tél. 04 73 14 79 17
artsplastiques@fal63.org
www.culturefal63.org

Enseigner ça s'apprend !



Lu dans *Le canard enchaîné* du 25 février 2009 ces propos prêtés au chef de l'État : "Les profs et les syndicats sont à gauche" (tare effroyable), "toujours en vacances ou en train de manifester. Les enseignants sont insupportables, infréquentables, haïssables. C'est bien simple : quand je visite une école, je demande toujours à voir les femmes de ménage et les cantinières et je leur serre la main, car ce sont les seuls gens normaux de l'établissement." Une confirmation de plus de la nécessité de résister face aux agressions dont l'enseignement non confessionnel est l'objet.

Dans le cadre global du mouvement de protestation contre la politique gouvernementale en général et les réformes de Xavier Darcos en particulier, nous sommes particulièrement concernés par les mesures qui s'attaquent à la formation des maîtres. En effet, la suppression des IUFM, la nouvelle organisation des concours de recrutement d'enseignants mettent en danger le métier d'enseignant - dont le professionnalisme est renié - et disloquent, par la précarisation, le statut de la fonction publique.

Tous les personnels en charge de la formation sont menacés par les conséquences des décisions en cours :

- ▶ des suppressions d'emplois enseignants et non-enseignants : d'ores et déjà, 7 postes et demi d'enseignants et 3 postes de BIATOS à l'IUFM (et 3 autres à l'Université Blaise-Pascal) ;
- ▶ de fortes inquiétudes quant au devenir des enseignants en service partagé

(maîtres formateurs, enseignants du second degré). Comment se passer de leurs compétences ? ;

- ▶ la modification du statut des enseignants-chercheurs introduisant des inégalités arbitraires.

Les dispositifs de formation des maîtres par alternance et rémunérés après le concours sont supprimés.

Ce qui nous attend

- ▶ Un saupoudrage de stages pendant les deux années de master, insuffisant pour une réflexion autour des pratiques professionnelles.
- ▶ Les lauréats du concours directement en charge d'un service d'enseignement complet en septembre.
- ▶ La diminution des possibilités d'intervention des professionnels dans la formation initiale (enseignants en service partagé, maîtres formateurs...).
- ▶ La double difficulté pour les étudiants de la préparation d'un concours

et de l'obtention simultanée d'un master.

- ▶ La constitution d'un réservoir de "reçus-master/collés-concours" destiné à devenir les précaires de l'éducation.

- ▶ Une aggravation de la ségrégation sociale en raison d'une cinquième année d'études non rémunérée.

Allons-nous accepter sans réagir la disparition programmée et annoncée d'une structure dédiée spécifiquement à la formation initiale et continue des enseignants ?

- ▶ Quel avenir pour les antennes de l'IUFM ? La suppression de l'antenne d'Aurillac est déjà programmée pour 2010...

- ▶ Quelles formations assurées à l'IUFM ?

- ▶ Quelles cohérences entre les formations des différents enseignants, pourtant si nécessaires au bon fonctionnement du système éducatif ?

- ▶ Quelles relations avec le milieu professionnel de l'éducation ?

Les organisations signataires appellent l'ensemble des professionnels de l'école, de la maternelle à l'université, des parents, des étudiants :

- ▶ à demander le retrait de cette réforme et l'ouverture d'une réelle négociation sur une toute autre formation des enseignants ;

- ▶ à demander que la formation et les concours de la session 2010 restent organisés selon les modalités en vigueur jusqu'à présent.

Elles appellent à soutenir les actions des personnels et étudiants de l'université.

Premiers signataires :
CGT Educ'action, FSU,
Sud Éducation,
Unsa-Éducation, FCPE,
PEP, CEMEA

FORUM

Charité bien ordonnée...

Depuis de nombreuses années, par le truchement des moyens audiovisuels et plus particulièrement télévisuels, les actions de solidarité qui existaient à l'échelon local ont franchi le pas pour étendre leur emprise au niveau national voire international. On est passé de l'action des dames patronnesses à Pharmaciens sans frontières et à Médecins du monde. Sans les images de toutes les télévisions, quelle connaissance aurions-nous eue du tsunami ? L'élan de solidarité qui a été déclenché à travers le monde entier aurait-il pu avoir lieu ?

Certainement pas. Mon propos n'est pas de porter jugement sur l'adhésion des uns et des autres à de telles sollicitations mais sur ceux qui, directement ou indirectement, en tirent profit pour améliorer soit leur image, soit leur compte en banque et parfois les deux. L'altruisme total, le dévouement aux autres, le désintéressement me semblent assez rares voire inexistants pour ceux qui organisent et mettent en œuvre des actions à but humanitaire.

Un exemple qui se déroule sous nos yeux, avec les spots publicitaires télévisés de David Douillet réclamant des pièces jaunes pour les enfants hospitalisés et qui déclare : "Nous prenons également les pièces plus grosses ainsi que les billets, chèques et numéros de carte bancaire !" Il fait jouer la corde sensible et nombreux sont ceux qui pensent que son action est bénévole ! Pas du tout ! Il perçoit de ladite fondation caritative la modique somme de 32 000 euros par mois, versée sous forme d'indemnités de défraiement, donc non imposables. Étant établi que tous les frais engagés par ses prestations lors des campagnes des "pièces jaunes" (déplacements en avion, véhicules, chauffeurs, garde-robe,

hôtels, frais de bouche, etc.) sont payés par la fondation, on peut légitimement se poser la question : "Mais de quels frais s'agit-il ?" Interrogée, Madame Chirac, présidente de la fondation, a expliqué qu'il était très légitime de défrayer une personnalité comme David Douillet, sa notoriété rapportant bien plus à l'association en comparaison de ses frais. Il faut dire qu'elle aussi, bénévole non salariée, émarge grassement au budget de l'association avec des lignes de frais qui laissent rêveur.

38 000 euros de frais de garde-robe, 48 000 euros de frais de véhicule (au passage, le parc automobile est constitué de Porsche Cayenne, BMW 730, Mercedes 600, Peugeot 608 haut de gamme), 347 000 euros de frais de déplacement, 285 000 euros de frais de bouche, 52 000 euros de frais divers et 927 000 euros de frais de personnel : chauffeurs et secrétaires au nombre de 14 issus de l'ancienne équipe élyséenne que le nouveau président n'a bien entendu pas conservés... On aurait aimé que l'indéboulonnable serveur de soupe Michel Drucker posât cette question lors de son émission dominicale, au lieu de laisser croire que David et Bernadette étaient des bénévoles comme la majorité de ceux qui nous lisent ! "On ne nous dit pas tout" comme le déclare chaque dimanche, dans la même émission, Anne Roumanoff. France Télévisions oublie de dire qu'elle facture au Téléthon 1 500 000 euros les 30 heures de diffusion. Les Enfoirés se font payer pour leur tournée des Restos du Cœur et exigent de descendre dans de grands hôtels.

Les citoyens donnent, mais eux, ils encaissent. Charité bien ordonnée... commence par soi-même !

Yves Lair

La pétition en ligne de soutien aux associations doit plus que jamais être signée.

www.pourleducation.org

Merci de relayer l'information auprès de vos proches et de chaque adhérent de votre association.

FAL
 Tél. 04 73 91 00 42 - Fax 04 73 90 96 28
 E-mail : auvergnelaïque@fal63.org
 Directeur de publication : Gérard Chanel
 Rédacteur en chef : Guy Grand
 Secrétaires de rédaction : Bruno Gilliet, Françoise Manry
 Comité de rédaction : Alain Bandiera, Gérard Chanel, Marcel Col, Bernard Gilliet, Bernard Guillot, Yves Lair, Roland Moulin
 Conception/réalisation - Impression : fusium
 04 73 73 25 25
 Abonnement 1 an : 15,50 €
 Commission paritaire n° 0411 G 84688
 Dépôt légal : Février 2009 - N° 411